Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026039-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 MAI 2026

Date de la convocation :
12 mai 2026
Date d'affichage :
12 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice – 19
Présents – 17
Procurations – 2

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Trémuson, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, Mme GUILLO Sylvie, M. ETES Cyrille, Mme CONAN Sylvie, M. BAUD Adrien, Adjoints au Maire, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. GUILLARD Alain, Mme LE FORBAN Roselyne, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. BOUTOUILLER Benoît, M. BONGRE Cyrille, Mme PEDRON Estelle, M. GLOAGUEN Maxime, M. GALLOY Johann et Mme HERRAULT Ophélie, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme JEAN Florence a donné procuration à Mme BONENFANT Gaëlle et M. LE COUTURIER Arnaud a donné procuration à M. BONGRE Cyrille.

Secrétaire de séance : Monsieur Johann GALLOY

Délibération 2026-039 / Finances locales – Décision budgétaire

Objet : Budget principal de la commune de Trémuson – Affectation définitive des résultats 2025

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient conformément à la nomenclature M57 d'affecter définitivement les résultats 2025 du budget principal de la commune. Il rappelle que ces-derniers ont fait l'objet d'une affectation anticipée dans l'attente de l'approbation du compte financier unique par le service de gestion comptable. Cette validation étant intervenue après le vote du budget de la collectivité, il est nécessaire de confirmer les données financières présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 6 mars 2026 durant laquelle l'affectation provisoire des résultats a été votée.

Le compte financier unique 2025 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : + 542 516,38 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement : + 410 409,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 26 février 2026.

- **DECIDE** de reprendre en excédent d'investissement reporté au compte 001 la somme de 410 409,34 € ;
- **DECIDE** d'affecter en excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 la somme de 542 516,38 €.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Johann GALLOY
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire